Envoyé en préfecture le 21/02/2024
Reçu en préfecture le 21/02/2024
Publié le
ID : 087-218701506-20240216-202404-DE

Mairie
29 rue de la croix des combes
BEYNAC
87700

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2024/04 EN DATE DU 16/02/2024

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 13

Le Conseil Municipal de BEYNAC s'est réuni en session ordinaire, le 16 février 2024, à 20h15, à la mairie, selon la convocation en date du 12 février 2024, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Présents : Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT, Suzanne LAUTRETTE, Jean -louis CONSTANT, Ludovic DUHAIN, Marie HEBTING, David DU BOUCHERON, Suzanne DITLEBLANC, Marylène HENRION, Gilles MARIAUX, Antoine DURAND

Excusés : Nicolas MOUSNIER a donné pouvoir à Marie Claude BEYRAND, Antony RICQ a donné pouvoir à Ludovic DUHAIN

Absent : Patrice COTTAZ

DEMANDE D'UNE SUBVENTION POUR LE POINT A TEMPS

Madame le Maire rappelle la volonté permanente du conseil municipal de toujours améliorer l'état des voies communales. Ainsi, il a été convenu de demander une subvention au département pour le projet cité précédemment en objet.

Considérant que ce projet représente un effort financier important pour la commune, elle propose au Conseil Municipal de demander à bénéficier de CTD.

Le conseil ouï cet exposé et à l'unanimité des membres présents :

- **adopte** ce projet et **décide** de demander l'aide au département en sollicitant l'attribution de CTD **pour un montant hors taxe de 13 475.00 € pour les travaux de point à temps**.

- **autorise** Madame le Maire à réaliser toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la réalisation du projet.

- **dit** que le projet sera inscrit au prochain budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;
Le Maire
Marie-Claude BEYRAND

MAIRIE DE BEYNAC 87 (Haute-Vienne)